

AFFECTATION DES ENSEIGNANTS - EXIGENCES PARTICULIÈRES 2024-2025

CHAMP D'ENSEIGNEMENT VISÉ : 9

PROGRAMME RÉGIONAL DE FOOTBALL

Le programme football de l'école secondaire Armand-Corbeil permet aux élèves désirant atteindre un niveau de compétition élite de développer leurs habiletés techniques et tactiques dans un milieu éducatif favorisant l'engagement à la réussite. Le programme offre une formation complète en football jumelée à un encadrement scolaire rigoureux. Les séances d'entraînement intégrées à la grille horaire particulière de l'élève (blocs de 150 minutes consécutives) s'effectuent majoritairement à l'automne et au printemps lors des étapes 1 et 3.

- Considérant que les écoles secondaires Armand-Corbeil et de l'Amitié offrent un programme régional de football aux élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire;
- Considérant qu'il est possible que l'enseignant soit appelé à suivre un ou des perfectionnements en lien avec l'enseignement de cette discipline (semaine ou fin de semaine);
- Considérant que l'enseignant peut être appelé à accompagner des élèves dans le cadre de compétitions sportives (semaine ou fin de semaine).

Le Centre de services scolaire des Affluents établit les exigences particulières suivantes pour les enseignants de ce programme :

- Avoir la certification requise, soit (IC) cours PNCE introduction à la compétition et (PTA) module d'apprentissage en ligne sur les commotions cérébrales ou les équivalents par transfert de qualification;
OU
- Avoir fait partie d'une équipe de football collégial ou universitaire pendant au moins deux ans et s'engager à obtenir la certification requise dans les meilleurs délais.
ET
- Avoir la formation (CS) contact sécuritaire ou s'engager à l'obtenir dans les meilleurs délais.

Veillez soumettre les documents pertinents pour analyse à l'attention de monsieur Olivier Mailhot à l'adresse suivante : olivier.mailhot@cssda.gouv.qc.ca.